TALLIANCE AVOCATS

RAPPORT RSE

2025

RAISON D'ÊTRE
TALLIANCE AVOCATS

> *« Une entreprise humaine et citoyenne qui accompagne et conseille ses clients à chacune des étapes professionnelles et personnelles de leur vie. Une équipe pluridisciplinaire et réactive qui s'engage à leurs côtés de manière responsable et durable. »*

Le cabinet Talliance Avocats place l'humain au cœur de ses préoccupations et intègre dans ses objectifs des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Sa Raison d'Être, élaborée et soutenue par l'ensemble de ses collaborateurs, constitue son ADN.
Elle définit ses valeurs et ses engagements et s'inscrit à la fois dans les activités opérationnelles et dans la stratégie globale de l'entreprise.

Talliance Avocats se positionne ainsi comme le partenaire de confiance, pleinement ancré dans son temps et impliqué dans la société de demain.

ENGAGEMENTS RSE

1 ENJEUX SOCIAUX & SOCIÉTAUX

L'humain au cœur des actions

Entreprise humaine et citoyenne, Talliance Avocats s'investit dans son rôle social, que ce soit auprès de ses clients ou de son équipe. Elle valorise le lien l'humain dans toutes ses actions lui permettant ainsi de créer des relations de confiance durables.

ACCOMPAGNEMENT ET PROXIMITÉ

La Raison d'Être de Talliance Avocats est d'assurer un accompagnement sur mesure de ses clients, en s'inscrivant résolument dans une démarche première de défense de leurs intérêts.

La proximité créée avec chaque client est au cœur même de sa Raison d'Être, depuis sa création en 1980. Les avocats associés et collaborateurs font preuve d'une grande disponibilité et tous les dossiers sont traités avec la même implication.
L'envergure du cabinet lui permet l'anticipation, la fluidité et la réactivité pour une prise en charge optimale des demandes des clients.

EXPERTISE

La force de Talliance Avocats repose sur son expertise pluridisciplinaire.
La transversalité du cabinet est née de l'alliance de talents et cette synergie de compétences lui permet de s'investir auprès de chaque client sur le long terme.

Le cabinet Talliance est une entreprise qui comprend les besoins, enjeux et problématiques de ses clients.

Grâce à une organisation autour de six pôles de compétences clés, le cabinet Talliance Avocats peut accompagner à la fois les dirigeants des entreprises et les particuliers dans toutes les étapes professionnelles et personnelles de leur vie.

MANAGEMENT DURABLE

La prise en compte des enjeux sociaux est pilotée en interne, dans un souci constant de bien-être au travail et d'attractivité de la profession.

- **La qualité de vie au travail**

Rejoindre Talliance Avocats, c'est participer à une aventure humaine. L'entreprise fait grandir ses talents, véritables moteurs de sa croissance, en leur offrant un environnement de travail à la fois pluridisciplinaire, convivial et engagé.

Avec un effectif de près de 50 personnes, le cabinet s'emploie en particulier à maintenir le lien humain dans son fonctionnement quotidien. Cela passe par l'organisation de moments d'échanges et de partage en toute convivialité tels que des séminaires de travail et événements d'entreprise fédérateurs.
Ces événements sont également des occasions pour échanger sur les résultats, les objectifs et les projets du cabinet.

- **L'esprit d'équipe et le management bienveillant**

Le cabinet Talliance Avocats considère chaque membre de l'équipe comme un véritable maillon d'une même chaîne et chacun est encouragé à apporter sa pierre à l'édifice. Il favorise l'esprit d'équipe et la reconnaissance.
Sa volonté est de préserver un « cocon » professionnel où les collaborateurs se sentent épanouis et valorisés dans leur travail.
Nous avons à cœur de créer les conditions dans lesquelles pourront s'exprimer harmonieusement les talents, permettant à chacun d'être acteur de son propre développement.
L'intrapreneuriat est valorisé et encouragé au sein du cabinet car il stimule la créativité, la motivation et la responsabilisation des équipes.

Le cabinet Talliance Avocats tend également à entretenir un dialogue social en continu, fort de ses valeurs de responsabilité et de respect de chacun.

- **La communication et le partage d'informations**

Le cabinet Talliance Avocats accorde une grande importance à la communication interne et diffuse périodiquement des annonces internes permettant aux collaborateurs et salariés d'avoir accès au même niveau d'information.

Pour les associés du cabinet, il est primordial que toute l'équipe soit informée du cap et des orientations stratégiques pour se diriger dans la même direction.

- **La formation continue**

Le cabinet Talliance Avocats s'emploie dans la transmission de compétences au sein de l'équipe car il saisit l'importance de l'objectif « grandir ensemble ». Il s'assure ainsi, depuis sa création, du développement des compétences de ses collaborateurs grâce à la mise en place d'un plan de formation interne.
Dès leur intégration et quel que soit le niveau d'expérience professionnelle, les collaborateurs bénéficient d'un accompagnement sur mesure, tout au long de leur carrière.

L'évolution du métier et de l'environnement économique nous pousse à innover en permanence. L'ambition de Talliance Avocats est d'offrir la meilleure évolution possible, dans un environnement en mutation permanente, où chacun est acteur de son propre projet professionnel.

Talliance Avocats vise l'excellence technique de ses avocats et grâce à la formation continue, ses experts peuvent continuer à développer de nouvelles compétences et évoluer, garantissant ainsi à ses clients le meilleur accompagnement sur le long terme.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

- **Actions caritatives**

Talliance Avocats souhaite s'investir pour la société et contribue à plusieurs actions caritatives telles que l'opération des Pièces Jaunes ou la vente aux enchères de la Fondation des Dames de Lenval visant à améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés.

Les membres du cabinet se mobilisent également pour participer à des événements tels que la course caritative No Finish Line permettant le financement de projets en faveur d'enfants défavorisés.

- **Transmission de compétences**

Le cabinet Talliance s'implique pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en participant à l'action « Un parrain, un emploi » déployée par Pôle Emploi dans la Région PACA.

L'objectif de ce dispositif est d'aider les jeunes diplômés à optimiser leur recherche d'emploi. Ainsi, les avocats transmettent leurs compétences aux candidats qui bénéficient également de leur expérience et de leur réseau.

Depuis le lancement de ce dispositif en 2018, près de 1 650 jeunes diplômés ont trouvé un emploi dans la Région PACA.

2 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Une entreprise soucieuse de son impact

Le cabinet Talliance Avocats a mis en place un projet collectif RSE et l'ensemble des collaborateurs s'en est saisi.

Sa démarche s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à améliorer en continu son empreinte environnementale, œuvrant ainsi pour l'intérêt général.
Cette stratégie d'entreprise responsable renforce l'activité première de l'entreprise et fait sens auprès de ses parties prenantes, mais également auprès de ses collaborateurs.
Tous s'inscrivent ainsi dans une démarche collective respectueuse de valeurs et source d'un épanouissement professionnel et personnel au quotidien.

BILAN CARBONE

Talliance Avocats se préoccupe de l'impact écologique de son activité.
En 2024, le cabinet a entamé une démarche volontaire pour réaliser son bilan carbone.
Les résultats émanant de ce bilan carbone, ont permis d'élaborer un plan d'actions et de définir une stratégie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi l'impact de l'activité sur l'environnement.

RECYCLAGE

Un réaménagement des locaux du cabinet fin 2023 a permis de mettre à disposition des conteneurs dédiés au tri sélectif des déchets. Cette démarche s'est accompagnée d'une communication interne visant à sensibiliser les collaborateurs et leur indiquer les emplacements réservés aux différents flux.

RÉDUCTION DES TRANSPORTS

Nous avons repensé notre politique de transports et de déplacements.

Pour la clientèle professionnelle, nous privilégions les rendez-vous téléphoniques ou les visioconférences, lorsque cela est possible. Nous avons facilité le travail en mobilité des collaborateurs, en les équipant d'un accès VPN aux dossiers et aux documents digitalisés en amont, permettant un travail efficient.

L'entreprise encourage le déplacement des collaborateurs en véhicules électriques et propose à ses collaborateurs de se déplacer en trottinettes électriques pour se rendre aux audiences et rendez-vous clientèle à proximité du cabinet.

Les déplacements professionnels sont mutualisés et lorsque les avocats doivent se rendre à des audiences hors département, ils en profitent également pour organiser des visites clients à proximité. Ces déplacements ont été réduits au strict nécessaire et les familles des collaborateurs s'en réjouissent.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Talliance Avocats a mis à disposition de ses collaborateurs une charte numérique indiquant les bons comportements environnementaux à adopter et les règles de sécurité à respecter concernant les outils numériques.

Les collaborateurs sont notamment formés à une gestion efficace des boîtes mail et fortement incités à la diminution des impressions pour adopter de nouvelles habitudes et renforcer la productivité au quotidien, tout en tenant compte des enjeux environnementaux.

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Talliance Avocats interagit avec ses parties prenantes pour intégrer ses préoccupations environnementales dans ses relations commerciales.

Le cabinet privilégie les circuits courts pour ses achats et a mis en place des collaborations avec des fournisseurs qui ont des pratiques responsables et partagent les mêmes valeurs et engagements RSE.

Le cabinet Talliance dont le bilan carbone est en cours de réalisation souhaite sensibiliser également ses fournisseurs à cette démarche car la réduction de leurs émissions participera à l'amélioration de son propre bilan.

TALLIANCE AVOCATS

NICE Siège social
57 Promenade des Anglais
06048 NICE CEDEX 1

NICE Centre ville
525 Av. Jean M&decin
0600 NICE

SAINT-LAURENT-DU VAR
1186 chemin de Fahnestock
06700 SAINT-LAURENT-DU VAR

FRÉJUS
53 place du Couvent
83600 FRÉJUS

MENTON
3 avenue Thiers
06500 MENTON
04 92 10 03 47

04 93 44 30 50

contact@talliance-avocats.fr

TALLIANCE AVOCATS

NICE (siège social)
57 Promenade des Anglais
06048 NICE CEDEX 1
04 93 44 30 50